

## POLITIQUE

# Le Département veut favoriser le déploiement des caméras

**SOMME** La vidéoprotection comme moyen de lutter contre la délinquance dans les zones rurales... Le Département aidera les communes rurales qui veulent s'équiper.

**A**tteinte aux libertés individuelles ou droit à la sécurité ? Le débat sur les aides départementales aux communes qui souhaitent mettre en place la vidéosurveillance a, comme on pouvait s'y attendre, glissé sur un terrain miné.

Rappelons que dans le cadre de son budget primitif 2021, le Département a inscrit 1 M€ de crédits destinés à cofinancer, de concert avec la Fédération Départementale de l'Énergie, jusqu'à 60% du coût de l'installation d'un système de vidéoprotection dans les communes en secteur rural là où il n'existe pour l'heure aucune aide gouvernementale, ces dernières étant réservées aux quartiers difficiles. Incivilités, dégradations, vols, cambriolages, agressions... Même si les problèmes s'y posent avec moins d'acuité que dans les grandes villes, les secteurs ruraux ne sont pas à l'abri d'une forme de délinquance qui empoisonne la vie des habitants.

Et ce n'est pas un hasard si la gendarmerie fait des pieds et des mains pour que les communes s'engagent dans la voie de la vidéoprotection, comme l'a rappelé Stéphane Haussoulier, le président du Département. « Flicage » ou ou-

til de prévention ? Certitude : la fracture qui traverse l'assemblée sur le sujet transcende les clivages gauche-droite. Si à droite on rappelle volontiers que « lorsqu'on n'a rien à se reprocher on n'a pas peur des caméras » – dicit Hubert de Jellis – on notera le soutien des communistes à ce projet de la majorité LR-UDI.

*« Dans bien des circonstances, la vidéoprotection apporte des réponses à une vraie problématique de sécurité »*

Jean-Claude Renaux, conseiller PCF

Jean-Claude Renaux, le président du groupe PCF, par ailleurs maire de Camon, s'appuyant volontiers sur l'expérience de sa commune en la matière : « Il faut sortir d'une vision purement théorique. Dans bien des circonstances, la vidéoprotection apporte des réponses à une vraie problématique de sécurité. Elle permet de lutter contre la délinquance. Je pense notamment à une affaire dans laquelle elle a servi à



Dejà très présentes en ville et dans les lieux publics telles que les gares, les caméras devraient se multiplier aussi dans les zones rurales.

## 50 000

Chaque commune de la Somme pourra bénéficier d'une aide, plafonnée à 50 000 euros.

*confondre une bande de cambrioleurs qui sévissait de Camon-Rivery à Péronne...*

Inefficace et de surcroît attentatoire aux libertés individuelles... Cédric Maisse (ex-communiste, ex-LFI au positionnement politique aujourd'hui indéterminé) a une tout autre vision de cet outil : « Une seule personne devant un mur d'image, c'est totalement inutile pour la police... » Et l'élu, qui préconise davantage de moyens humains, de rappeler que la banalisation de la vidéoprotection s'inscrit dans la longue liste des dispositifs destinés à rogner nos libertés ; reconnaissance faciale, utilisation des drones de surveillance, prélèvement ADN... Un terrain sur lequel il a eu le renfort des quatre élus du « Pôle écologistes », ce qui n'a pas empêché l'assemblée d'adopter le projet. Grâce à cette aide qui pourra atteindre 50 000 € par projet, le Département espère désormais voir très vite se multiplier les caméras. ■ PHILIPPE FLUCKIGER

Extrait du journal Courrier Picard - Mardi 19 janvier Page:12/13